



## # DEPPS | RÉGLEMENTATION DE LA CHIROPRACTIE EN CÔTE D'IVOIRE : VERS UN CADRE JURIDIQUE OFFICIEL.

Le jeudi 27 novembre 2025, la salle de conférence de la DEPPS a accueilli la deuxième séance de finalisation des textes réglementant la profession de chiropracticien en Côte d'Ivoire. Sous la conduite de Mme COULIBALY, chef du service réglementation à la Sous-direction des Professions Sanitaires, cette réunion a rassemblé des représentants des organisations professionnelles, des experts, ainsi que la représentante de la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC) du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle.

L'objectif principal de cette séance était d'achever les travaux préparatoires portant sur la réglementation de la chiropractie, une discipline de santé reconnue dans les médecines alternatives et complémentaires.

L'objectif principal de cette séance était d'achever les travaux préparatoires portant sur la réglementation de la chiropractie, une discipline de santé reconnue dans les médecines alternatives et complémentaires.

Trois points majeurs étaient à l'ordre du jour :

- **La création et le fonctionnement du Conseil National des Chiropraticiens de Côte d'Ivoire ;**
- **Les conditions d'exercice de la profession sur le territoire national ;**
- **Les modalités d'ouverture d'un cabinet de chiropraxie en Côte d'Ivoire.**

Cette initiative vise à instaurer un cadre juridique clair et cohérent pour encadrer cette profession en pleine structuration, renforçant ainsi sa reconnaissance officielle et sa pratique sécurisée au bénéfice de la population ivoirienne.





## # MSHPCMU | VALIDATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA SANTÉ DIGITALE 2026-2030.

Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU), à travers sa Direction de l'Informatique et de la Santé Digitale (DISD), a lancé ce lundi 1er décembre 2025 à l'Hôtel Palace de Yamoussoukro un atelier de finalisation et de validation du Plan Stratégique de la Santé Digitale (PSSD) 2026-2030.

Cet atelier réunit plusieurs structures du ministère notamment la Direction des Établissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS).

Durant cinq jours, experts, partenaires techniques et institutionnels se réunissent pour garantir que ce plan soit pleinement aligné sur les cadres réglementaires, les standards d'interopérabilité, les priorités programmatiques et les impératifs de gouvernance du système de santé ivoirien.

L'objectif principal de l'atelier est de produire un document finalisé, consensuel et exploitable, qui servira de feuille de route pour la mise en œuvre de la santé digitale en Côte d'Ivoire sur la période 2026-2030.



Les participants sont appelés à travailler sur plusieurs actions spécifiques, à savoir :

- **Examiner et enrichir le contenu du projet de Plan Stratégique ;**
- **Valider les axes stratégiques, les objectifs opérationnels et les interventions prioritaires ;**
- **Analyser les aspects liés à la gouvernance, à l'accès des populations aux soins, à la promotion de la santé et au développement de l'industrie numérique ;**
- **Réviser le budget quinquennal et le plan de mobilisation des ressources ;**
- **Valider le cadre de suivi-évaluation et les indicateurs de performance.**

À travers ce processus, le MSHPCMU entend renforcer l'efficacité, la transparence et l'équité dans l'accès aux soins aussi bien dans le public que dans le privé, tout en favorisant l'innovation numérique au service de la santé. Le document consolidé issu de l'atelier sera soumis à l'adoption officielle, marquant une étape clé dans la modernisation du système de santé ivoirien.

